

16 février 2022
**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

Ouverture de la Babythèque d'Anderlecht : Un service de prêt social et durable

A l'initiative de « Het Huis van Het Kind » et de l'Echevine de la jeunesse et des crèches néerlandophones, Elke Roex, ainsi qu'avec le soutien du Bourgmestre d'Anderlecht, Fabrice Cumps et du Collège Echevinal, ouvrira ce 16 février la première babythèque d'Anderlecht sur l'Avenue Paul Janson, 68 (près de la Station de métro St-Guidon). Ce projet est le fruit d'une collaboration avec l'asbl Vlaams Gemeenschapsbeleid Anderlecht, l'asbl Arlette et le VGC.

Le fonctionnement d'une babythèque est le même que celui d'une bibliothèque, la différence étant qu'à la place des livres, les parents trouveront pour leur bébé de 0 à 1 an toutes sortes d'objets qu'ils peuvent emprunter, tels que des jouets, un buggy, une baignoire, du matériel d'allaitement, de cuisine,... Grâce à ce service de prêt social, chaque famille aura désormais accès facilement à du matériel pour bébé de qualité, durable et dont la nécessité n'est que d'une courte durée.

“Avoir un bébé engendre des frais conséquents pour du matériel qu'il n'est pas nécessaire d'acheter neuf. Grâce à la babythèque nous souhaitons fournir une aide concrète aux parents et faire entrer l'économie circulaire ainsi que le matériel durable dans leur quotidien. Nous voyons ce système de prêt social comme une valeur ajoutée à l'éducation de nos petits ketjes et comme le début d'une nouvelle collaboration avec Het huis van het kind Anderlecht” affirment Elke Roex, Echevine de la Jeunesse et des Crèches NL et Bieke Comer, Présidente de l'asbl Vlaams Gemeenschapsbeleid Anderlecht.

La babythèque aide à lutter contre la surconsommation ainsi qu'à réduire les déchets. Si vous souhaitez faire des dons de matériel ou devenir bénévole, vous pouvez envoyer un email à info@babytheekanderlecht.be ou vous rendre le lundi matin à Het Huis van het kind.

Retrouvez les horaires d'ouvertures ainsi que les démarches d'inscriptions sur www.babytheekanderlecht.be.

